



RECEPISSE DE RENOUVELEMENT DE CARTE DE RESIDENCE PERIME

Par **ADS**, le **18/10/2011** à **18:22**

Bonsoir,

Voilà mon problème : ma maman est partie séjourner un mois en algérie pour les vacances avec un récépissé de demande de renouvellement de carte de résidence et son ancienne carte de résidence (périmée) - Elle devait rentrer le 17 octobre 2011 et malheureusement, elle due se voir refuser le retour a l'aéroport.

Ma question : avec un récépissé dont la date de validité était périmée de quelques jours et une ancienne carte de résidence n'aurait elle pas eu le droit de rentrer en France ?

Que faut il faire pour qu'elle puisse rentrer le plus tôt possible ?

Peut on agir en France et lui faire adresser par la prefecture le nouveau récépissé de renouvellement ?

Merci de votre diligence,

Sincères salutations
A. DA SILVA GOMES